



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN TENUE LE 3 AVRIL 2017 À
19H30 AU CENTRE RÉCRÉATIF SITUÉ AU 87 RUE ROY,
ORMSTOWN**

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS;

Présents :

Jonathan Allen
Florence Bérard
Roger Dumont
Michelle Greig
Jacques Guilbault
Stephen Ovans

Absent :

Formant quorum sous la présidence du maire Chrystian Soucy, le directeur général, M. Philip Toone étant présent, la séance débute à 19h30.

17-04-094 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant :

1 AFFAIRES LÉGISLATIVES

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux
 - 1.2.1 Procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017
 - 1.2.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 7 mars 2017
- 1.3 Affaires relatives aux procès-verbaux
- 1.4 Période de questions
- 1.5 Rapports de l'inspecteur
- 1.6 Avis de motion Règ. 69.1-2017 Mise aux normes eau potable
- 1.7 Avis de motion Règ. 110-2017 Vallée des Outardes
- 1.8 Avis de motion Règ. 115-2017 Désinfection réservoir Dumas
- 1.9 Premier Projet règlement zonage 25.22-2017
- 1.10 Dépôt résultats registre règ. d'emprunt 95-2017 Tracteur voirie
- 1.11 Modifier Rég. Emprunt 87-2015 TECQ 2009-2013

2 GESTION FINANCIÈRE

- 2.1 Paiement des comptes à payer au 31 mars 2017
 - 2.1.1 INFO Avantages sociaux au 31 mars 2017
- 2.2 Dépôt TGT pour 2017
- 2.3 Dépôt E/F 2016 pour OMH
- 2.4 OMH Contribution Supp. Loyers et E/F 2016
- 2.5 Remb. Trop perçu tenant lieux SIQ 2015
- 2.6 Dépôt état des placements C.P.
- 2.7 Dépôt activités financières Mun. 1^{er} trimestre
- 2.8 Dassyloi – nettoyage réservoir Dumas
- 2.9 Budget et revenus Camp de jour 2017
- 2.10 Salaire Camp de jour 2017
- 2.11 Assurances UMQ pour OBNL (UAF)
- 2.12 Municipalité Franklin – déneigement Rg Dumas 2016-2017
- 2.13 Facture œuvre d'art H de V (Mme F. Lavoie)

3 GESTION DU PERSONNEL

- 3.1 Embauche de nouveaux inspecteurs

4 GESTION DU MATÉRIEL ET DES ÉQUIPEMENTS

5 GESTION DES IMMEUBLES

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Achat de vêtements pompiers (bunker)
- 6.2 Inspection cylindres (ou bonbonnes d'air) incendie
- 6.3 Demande pour réduire vitesse rue Bridge

7 TRANSPORT ROUTIER

- 7.1 Balayage de rues pour 2017

8 HYGIÈNE DU MILIEU

- 8.1 Achat d'alum pour usine d'épuration

9 URBANISME ET ZONAGE

10 LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Demande Ram « Mouse » sons
- 10.2 Achat buts soccer junior
- 10.3 Défi Vélo Hôpital du Suroît

11 VARIA ET CORRESPONDANCE

- 11.1 SQ Statistiques Février 2017
- 11.2 Stationnement Hôpital Barrie Memorial

17-04-095 Adoption procès-verbal de séance 6 mars 2017

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017.

17-04-096 Adoption procès-verbal séance spéciale du 7 mars 2017

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 7 mars 2017.

17-04-097 Avis de motion règlement d'emprunt 69.1-2017 pour projet de Mise aux normes de l'eau potable

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion adopté le 6 mars 2017 doit être remplacé par celui-ci afin de permettre le délai suffisant de 60 jours, pour présenter le règlement d'emprunt lors de la séance du 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt initial 69-2011 a été abandonné par le MAMOT;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 69-2015 n'a pas été transmis au MAMOT car le projet était retenu par les exigences du Ministère de l'environnement pour libérer les certificats d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE suite au coût élevé des travaux supplémentaires exigés par le Ministère de l'environnement, il a été décidé de modifier le montant d'emprunt demandé;

Il est donné avis de motion par Jacques Guilbault, conseiller, que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera déposé le règlement d'emprunt numéro 69.1-2017 pour modifier et remplacer les règlements d'emprunt 69-2011 et 69-2015 pour le projet de Mise aux normes de l'eau potable.

17-04-098 Avis de motion règlement d'emprunt 110-2017 pour éclairage, bordure et pavage initial dans secteur résidentiel Vallée des Outardes

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion adopté le 6 mars 2017 doit être remplacé par celui-ci, afin de permettre le délai suffisant de 60 jours, pour présenter le règlement lors de la séance du 1^{er} mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires situés dans le projet domiciliaire « Vallée des Outardes » se plaignent du manque de lampadaires et de l'état des rues;

CONSIDÉRANT QUE l'article 4.4 du Protocole d'entente, indique que la municipalité s'engage à réaliser des travaux de pavage, de bordures et d'éclairage, si plus de 60% des lots desservis sont construits;

CONSIDÉRANT QU' en date du 3 avril 2017, 51 % des terrains sont desservis ;

Il est donné avis de motion par Michelle Greig, conseillère, que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera déposé le règlement numéro 110-2017 concernant des travaux d'éclairage, de bordures de rues et de pavage initial à être réalisés à l'intérieur du projet domiciliaire « *La Vallée des Outardes* ».

17-04-099 Avis de motion règlement d'emprunt 115-2017 pour ajout système désinfection réservoir Dumas

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC a exigé que des travaux correctifs de désinfection soient effectués au réservoir de la station d'aqueduc Dumas;

CONSIDÉRANT QUE même si ces travaux sont reliés à la gestion de l'eau potable, ils sont distincts du projet de la mise aux normes;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles en totalité à la subvention TECQ 2014-2018;

Il est donné avis de motion par Stephen Ovans, conseiller, que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera déposé le règlement d'emprunt numéro 115-2017 pour l'achat et l'installation d'un système de désinfection au réservoir situé à la station d'aqueduc Dumas.

17-04-100 Premier Projet de règlement de zonage 25.22-2017 modifiant règlement zonage 25-2006

ATTENDU QUE la municipalité souhaite permettre les habitations multifamiliales isolées de 6 logements dans la zone H04-402;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite corriger certaines contradictions au règlement de zonage 25-2006;

ATTENDU QUE la norme indiquant que la hauteur maximum des bâtiments du groupe d'usage « Habitation » au chapitre 6 du règlement de zonage 25-2006 ne correspond pas à la réalité de certaines grilles des usages et normes en vigueur;

Sur proposition de Florence Bérard
Appuyé par Jonathan Allen
Il est résolu unanimement :

Qu'un premier projet de règlement portant le numéro 25.22-2017 est adopté et il est décrété et statué par ce premier projet de règlement ce qui suit :

Article 1 : Grille des usages et normes

Le règlement de zonage 25-2006 est modifié à la cédule B, intitulé « Grille des usages et normes » par l'ajout d'un feuillet 66.1 à la zone H04-402 en annexe 1 du présent règlement.

Article 2 : Modification des dispositions relatives aux hauteurs des bâtiments du groupe « habitation »

Le règlement de zonage 25-2006 est modifié à l'article 6.3.5 par le remplacement du paragraphe, par le suivant :

« La hauteur maximum de l'ensemble des bâtiments du groupe d'usages «Habitation» est de onze mètres (11 m), mesurée à partir du niveau moyen du sol adjacent, sauf exceptions prévues à la grille des usages et normes ».

Article 3 : Entrée en vigueur

Le présent premier projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

17-04-101 Dépôt résultats du registre pour Règlement d'emprunt 95-2017 achat tracteur pour voirie

CONSIDÉRANT QU' un registre a été tenu le 30 mars 2017, suite à l'adoption du règlement d'emprunt 95-2017 au montant de 113 000 \$ pour l'achat du tracteur de verger 2016 pour le déneigement des trottoirs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' aucune signature n'a été enregistrée alors qu'un nombre de 323 signatures était nécessaires pour demander un référendum;

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt 95-2017 est réputé « accepté »;

Le Directeur général dépose le registre ainsi que le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement d'emprunt 95-2017.

17-04-102 Modifications au règlement d'emprunt 87-2015 pour TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT QUE le règlement d'emprunt 87-2015, pour la TECQ 2009-2013, est en attente d'approbation du MAMOT;

CONSIDÉRANT QU' en date du 20 mars 2017, des sommes totalisant 30 535 \$ (capital) ont été reçues par la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'effectuer des modifications au règlement numéro 87-2015;

Sur proposition de Roger Dumont

Appuyé par Michelle Greig

Il est unanimement résolu de remplacer et d'ajouter les articles suivants :

ARTICLE 2

Afin de financer une partie des sommes prévues à la subvention du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), dans le cadre du programme TECQ 2009-2013, le conseil est autorisé à dépenser la somme de deux cent soixante-huit mille huit cents (268 800 \$) dollars. Pour se procurer cette somme, la municipalité est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de ladite somme pour une période de seize (16) ans.

ARTICLE 5

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement, toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

17-04-103 Comptes à payer au 31 mars 2017

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

9226-6444 QUÉBEC INC. (produits nettoyants)	220.00 \$
ASS.DES PROF.A L'OUTIL.MUNICIPAL (adhésion 2017)	105.00 \$
AUTOBUS HUNTINGDON INC. (transport- semaine de relâche)	1 199.77 \$
BIJOUTERIE ORMSTOWN (montre - Marc D. - 25 ans de service)	295.00 \$
BROWN BRYAN (pépine - réseau aqueduc - rue Cullen)	465.65 \$
BUDGET PROPANE (1998) INC. (propane - garage- rue Jamestown)	343.86 \$
CARROSSERIE MARIO LÉGER (rép. Véh. # 12)	384.60 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC. (papeterie)	292.06 \$
CRÊTE EXCAVATION INC. (transport de neige & 5e vers. Déneig. 2016-17)	41 244.34 \$
D'AMOUR & FILS INC. (clapet réservoir - Bibliothèque)	4.47 \$
DASSYLOI (nettoyer réservoir Dumas)	2 699.04 \$
DISTRIBUTION LAZURE INC. (clé de boîte de service- réseau aqueduc)	86.23 \$
DMT IMMOBILIERS INC. (arrangements de taxes - 2016 - relais touristique)	289.92 \$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS (honoraires - avocats)	4 153.48 \$
ÉQUIPEMENTS TM INC. (LES) (rép. Véh. # 9)	461.33 \$
FERME CAMILLE BILLETTE & FILS S.E.N.C. (transport de neige)	3 167.56 \$
FONDS D'INFORMATION TERRITOIRE (mutation février 2017)	36.00 \$
G.P. AG DISTRIBUTION (rép. Véh. # 4)	371.49 \$
GARAGE S.D. INC. (rép. Véh. # 11, 12, 13 & 14)	5 210.12 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence véh. Voirie)	246.00 \$
GROUPE ENVIRONEX (frais lab. Eau potable, brute et usée)	224.78 \$
HÔPITAL VÉTÉRINAIRE ORMSTOWN (intérêts - dépôt - agrandissement)	875.00 \$
IGA ORMSTOWN (aliments- HV)	16.95 \$
JALEC INC. (accès réseau - radios voirie & rép. Minitors - pompiers)	723.91 \$
LAMB J. & SON (soudage - véh. # 9)	74.73 \$
LAMONTAGNE, KRYSTELLE (ramasser chien errant)	110.00 \$
LAVOIE, FRANÇOISE (intégration des arts - Hôtel de ville)	5 574.00 \$
LIBRAIRIES BOYER (achat livres- Bibliothèque & étui - cellulaire Stéphane T.)	387.08 \$

MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C. (pub. tracteur de verger - voirie)	385.75 \$
MÉLIMAX TRANSPORT INC. (vider conteneur - Écocentre)	649.61 \$
MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN (dénégement Rg Dumas 2016-17)	7 737.38 \$
NEDCO (lumières - garage Route 138A)	399.57 \$
NET COMMUNICATIONS INC. (hébergement 25 courriels - avril 2017)	80.48 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT (dépenses pompiers - Février 2017)	709.50 \$
PARAGRAPHE (achat livres - Bibliothèque)	265.04 \$
PETRO-CANADA (essence véh. # 11)	133.00 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC. (pièces - véh. Voirie)	70.36 \$
POMPES RUSSELL INC (LES) (pièces - Rg Dumas)	11.28 \$
QUÉBEC MUNICIPAL (offre d'emploi - inspecteur)	229.95 \$
QUESNEL, J. / N. LABERGE (transport de neige et pierre)	1 119.86 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC. (quincaillerie divers)	1 218.82 \$
RATTE, MAGASIN F. (horloge, cartouche et casier document - voirie)	245.78 \$
RCI ENVIRONNEMENT (location contenant - centre réc.)	23.00 \$
RÉ:SONNE (utilisation de musique- événements)	85.12 \$
RECY-COMPACT INC. (service de recyclage - mars 2017)	8 407.43 \$
SERVICOFAX (contrat copieur)	355.89 \$
SGM MAINTENANCE INC. (entretien d'éclairage février 2017)	809.42 \$
SHELL CANADA (PRODUITS) (essence véh. Voirie)	2 795.84 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (pub. Mise à jour - eau potable)	249.73 \$
Socité québécoise des infrastructures (remboursement)	5 197.00 \$
SYLVIO GALIPEAU INC. (poussière de roches et pierres - chemin)	1 490.29 \$
TANNAHILL EXTERMINATION (traitement insectes - centre & Bibliothèque)	1 075.02 \$
TECHNIVOLT ÉLECTRIQUE INC. (Inst. Luminaire - Madeleine, lumière gar. 138A, centre et usine ép.)	4 141.41 \$
TOILETTES PORTATIVES SANIBERT (débloquer conduite - rue Georges)	500.14 \$
VALLEYFIELD AUTO RESSORT INC. (rép. Véh. # 11)	1 394.24 \$
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES (pile - sonde - égouts- station CR1)	189.71 \$
WÜRTH CANADA LIMITED/LIMITÉE (pièces - voirie)	866.82 \$
	<u>110 099.81 \$</u>

Plus projets:

G & S CONSULTANTS (hon. Contrôle qualitatif - réservoir Dumas)	1 947.68 \$
S.M. (LES CONSULTANTS) INC. (hon. Ing. Projet de désinfection)	10 347.75 \$
	<u>12 295.43 \$</u>

Plus paiements durant le mois:

Salaires du 12 février au 11 mars 2017	44 461.55 \$
Rémunération des élus du 12 février au 11 mars 2017	4 407.93 \$
Chartrand, Léo (location garage municipal-Jamestown) mars 2017	977.29 \$
DMT Immobiliers Inc. (loyer - 4 rue Bridge-HV) Mars 2017	4 544.93 \$
Toone, Philip (remb. remplacement certificat d'immat.- voirie)	35.60 \$
Hydro	16 255.87 \$
DMT Immobiliers Inc. (location kiosque) mars 2017	291.86 \$
Bell	1 297.64 \$
Lalonde, Marie (remb. dépenses semaine de relâche)	1 011.25 \$
REER (février 2017)	2 062.82 \$
Revenu Canada (Das Féd. Février 2017 - rég.)	5 876.82 \$
Revenu Canada (Das Féd. Février 2017 -occ.)	1 180.14 \$
Revenu Québec (Das Prov. Février 2017)	17 409.71 \$
Desjardins (Ass. Coll. Mars 2017)	3 623.73 \$
Construction J. Théorêt (Hôtel de Ville - décompte # 5)	111 936.96 \$
Visa (reg. Foncier, vêt. Voirie & log.)	2 054.64 \$
Soucy, Benoît (ent. Mén. du 5 au 18 mars 2017)	950.00 \$
RCI (collecte de déchets février 2017)	19 492.95 \$
Bell (Internet- HV)	140.27 \$
Hydro	3 489.52 \$
Bell Mobilité (cellulaires)	168.88 \$
DMT Immobiliers Inc. (kiosque jan. 2017 - suppl. loyer)	37.37 \$
DMT Immobiliers Inc. (kiosque Fév. 2017 - suppl. loyer)	37.37 \$
DMT Immobiliers Inc. (kiosque mars 2017 - suppl. loyer)	37.37 \$
	<u>241 782.47 \$</u>

TOTAL 364 177.71 \$

17-04-104 Dépôt conciliation pour Taux Global de Taxation (TGT) pour 2017

CONSIDÉRANT l'obligation des municipalités qui utilisent des taux de taxes variés, de transmettre au MAMOT la conciliation déterminant le Taux Global de Taxation (TGT) pour 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Ormstown utilise des taux de taxation variés;

CONSIDÉRANT QUE le MAMOT a besoin de ce taux pour calculer les remboursements de taxes des Tenants lieux;

CONSIDÉRANT la résolution 17-01-019 autorisant la firme Goudreau Poirier Inc., à effectuer ce mandat;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du document et renoncent à sa lecture;

Le directeur général dépose le rapport présenté par la firme Goudreau Poirier, qui détermine le Taux global de taxation (TGT) à 0.776 pour 2017.

17-04-105 Dépôt états financiers OMH au 31 décembre 2016

CONSIDÉRANT QUE selon le Règlement sur l'habitation, de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (S.8, r.7), aux articles 30 et 33, la Société d'habitation du Québec est responsable de 90% du déficit de l'OMH, et donc la municipalité en est responsable de 10% du déficit, les états financiers de l'organisme inclus dans le périmètre municipal doivent être adoptés par la municipalité concernée;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du document présenté et renoncent à sa lecture;

Le Directeur général dépose les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) se terminant le 31 décembre 2016.

17-04-106 OMH Supplément loyer 2016 et E/F 2016

CONSIDÉRANT QU' à chaque année, l'OMH doit réclamer un montant pour le programme de supplément au loyer dont la Société d'habitation du Québec (SHQ) assume une quote-part de 90% et la municipalité 10%;

Sur proposition de Roger Dumont

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un montant de 2 914.00 \$ à l'Office Municipal d'Habitation (OMH) dont 66 \$ pour le supplément au loyer de quatre (4) unités au Manoir St-Paul, et un ajustement de 2 848 \$ suite aux états financiers se terminant le 31 décembre 2016 de l'OMH.

17-04-107 Remboursement trop perçu Tenant lieux 2015

CONSIDÉRANT une modification à l'évaluation d'un immeuble appartenant à la Société des Infrastructures du Québec (SIQ) réduisant la compensation à recevoir;

Sur proposition de Jonathan Allen

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser le paiement d'un montant de 5 197 \$ au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en remboursement d'un trop perçu en 2015, pour l'immeuble portant le matricule 6598-77-3072.

17-04-108 Dépôt état des placements à Caisse Desjardins pour 2017

CONSIDÉRANT la résolution 15-07-230 autorisant un placement de 1 000 000\$ à la Caisse Desjardins, ventilé à la fin de l'exercice financier pour l'année 2014 comme suit :

- 185 000 \$: affecté au nettoyage des boues
- 200 000 \$: affecté à l'achat d'un camion d'incendie
- 400 000 \$: affecté au nouvel hôtel de ville (intérêts cumulés dans fonds général)
- 215 000 \$: placement général

CONSIDÉRANT QU' en janvier 2017, un montant de 500 000 \$ a été retiré et transféré dans le compte courant afin de subvenir aux dépenses courantes, dont 400 000\$ aux fins des dépenses de la construction de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE la balance du placement doit être remboursée;

CONSIDÉRANT QUE l'affectation pour le nettoyage des boues doit croître annuellement au montant de 10 000 \$, et le camion d'incendie au montant de 50 000\$,

CONSIDÉRANT QU' en date du 20 mars, un montant de 280 000\$ (dépôts de 65K\$ et 215K\$ les 16 et 17 mars, 2017) est déposé en placement;

Le Directeur général dépose l'état du placement en date du 20 mars 2017 totalisant 780 000 \$, dont la répartition se détaille comme suit :

215 000 \$	Surplus affecté aux boues
350 000 \$	Surplus pour camion d'incendie
<u>215 000 \$</u>	Placement général
<u>780 000 \$</u>	

17-04-109 Dépôt rapport d'activités financières de la Municipalité pour le 1^{er} trimestre 2017

CONSIDÉRANT l'obligation des municipalités de déposer le rapport des activités financières à chaque trimestre;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont pris connaissance du document et renoncent à sa lecture;

Le directeur général dépose le rapport des activités financières de la municipalité d'Ormstown, pour le 1^{er} trimestre de 2017.

17-04-110 Dassyloi pour nettoyage réservoir Dumas

CONSIDÉRANT l'urgence d'effectuer rapidement les travaux de désinfection au réservoir de la station d'aqueduc Dumas,

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de désinfection nécessitent la fermeture temporaire du réservoir, afin d'en permettre le nettoyage;

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 2 347.50 \$ (avant taxes) payable à Dassyloi, pour des travaux de nettoyage et de chloration au réservoir de la station d'aqueduc Dumas.

17-04-111 Budget et revenus 2017 pour Camp de jour

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour est une activité estivale souhaitable et populaire;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'autoriser le budget et les grilles tarifaires ci-dessous pour le camp de jour 2017:

Budget 2017		Camp de jour		2016	
	Revenus	Dépenses		Revenus	Dépenses
Inscriptions	30 000,00 \$			30 949,00 \$	
Emploi été canada	5 000,00 \$			12 007,00 \$	
Accompagnement	500,00 \$			593,00 \$	
Salaires animation		28 760,00 \$			29 848,27 \$
Salaire d'accompagnement		4 000,00 \$			5 318,46 \$
Sorties		3 500,00 \$			4 119,36 \$
Autobus		2 500,00 \$			1 669,30 \$
divers		3 000,00 \$			2 866,20 \$
Total :	35 500.00 \$	41 760.00 \$		43 549,00\$	43 821.59 \$
Profit ou (Perte)		(6 260.00\$)			(272.59\$)

SERVICE OFFERT DU 26 JUI N AU 18 AOÛT 2017 (8 SEMAINES)

Coût pour l'été	Coût (Rés. / Non-rés.)
Camp de jour 1er enfant	450\$ / 535\$
Camp de jour 2e enfant	375\$ / 485\$
Camp de jour 3e enfant	300\$ / 435\$

Coût à la semaine	Coût (Rés. / Non-rés.)
Camp de jour	75\$ / 90\$
Service de garde AM	15\$ / 18\$
Service de garde PM	15\$ / 18\$
Service de garde AM et PM	25\$ / 30\$

17-04-112 Salaires 2017 pour camp de jour

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Jonathan Allen

Il est résolu unanimement d'autoriser les taux de salaires suivants pour les employés du camp de jour 2017 :

	2017			2016		
	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année
Coordonnateur	13.40 \$	13.65 \$	13.90 \$	13.40 \$	13.65 \$	13.90 \$
Animateur	11.75 \$	11.90 \$	12.15 \$	11.65 \$	11.90 \$	12.15 \$
Accompagnateur	13.40 \$			13.40 \$		

17-04-113 Assurance Union des municipalités du Québec (UMQ) pour Organismes à but non lucratif

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourent ou font encourir ;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et afin d'aider ainsi les OBNL ;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un assureur qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureurs identifiés ;

Proposé par Michelle Greig
Appuyé par Florence Jonathan Allen
Il est résolu unanimement :

Que ce Conseil autorise la municipalité d'Ormstown à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un assureur, qui offrira la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.

Que ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui sera lancé sous peu, l'OBNL suivant :

OSBL-0100471	Une Affaire de famille	19, rue Bridge, Ormstown
--------------	------------------------	--------------------------

17-04-114 Municipalité de Franklin déneigement rang Dumas

CONSIDÉRANT QUE le Rang Dumas est partagé entre les municipalités d'Ormstown et de Franklin ;

CONSIDÉRANT QU' une entente entre lesdites municipalités mandate la municipalité de Franklin à déneiger la totalité du Rang Dumas, autant les sections de Franklin et d'Ormstown;

CONSIDÉRANT la facture 13167 provenant de la municipalité de Franklin pour le déneigement de la saison 2016-2017 ;

Sur proposition de Jacques Guilbault
Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 7 737,38\$ (avant taxes) en faveur de la municipalité de Franklin pour la part d'Ormstown du déneigement du rang Dumas pour la saison 2016-2017.

17-04-115 Entente paiement œuvre d'art Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT QUE l'entente d'exécution du nouvel Hôtel de Ville prévoit l'intégration d'une œuvre d'art à l'architecture;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'œuvre d'art, aux termes du Ministère de la Culture et des Communications, a été octroyé en faveur de Madame Françoise Lavoie;

CONSIDÉRANT QU' aux termes de ce contrat, trois (3) versements sont à prévoir, dont :

- un premier versement à la signature : 30 % : 5 574 \$,
- un deuxième versement au rapport d'étape: 60 % : 11 148\$,
- et un dernier versement à la livraison : 10 % : 1 858 \$;

CONSIDÉRANT QUE la signature et le premier versement sont dus à ce jour;

Sur proposition de Jonathan Allen
Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 5 574,00 \$ (avant taxes) en faveur de Madame Françoise Lavoie à titre de premier versement pour l'œuvre d'art qui sera installée dans la salle du conseil à l'hôtel de ville.

17-04-116 Embauche inspecteurs municipaux

CONSIDÉRANT QUE le poste d'inspecteur municipal est vacant ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de Ressources Humaines recommande l'embauche de Laurence Proulx-Hébert à titre d'inspectrice municipale et de Ludovic Laroche à titre d'inspecteur municipal:

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Florence Bérard
Il est résolu unanimement :

- D'autoriser l'embauche d'Hélène Proulx-Hébert à titre d'inspectrice municipale, et l'embauche de Ludovic Laroche à titre d'inspecteur municipal, selon les conditions déterminées par le comité de Ressources Humaines.

- D'autoriser Hélène Proulx-Hébert et Ludovic Larochelle à signer et délivrer toute demande de permis et certificat, incluant le pouvoir de :
 - o d'inspecter toute propriété mobilière et immobilière ainsi que l'intérieur et l'extérieur de toute maison, bâtiment ou édifice quelconque, pour constater si les règlements y sont exécutés;
 - o de vérifier tout renseignement ou constater tout fait nécessaire à l'exercice par la municipalité du pouvoir de délivrer un permis, d'émettre un avis de conformité d'une demande, de donner une autorisation ou toute autre forme de permission conféré par une loi ou un règlement et pour obliger les propriétaires, locataires ou occupants de maisons, bâtiments et édifices, à recevoir ses officiers et à répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements de la municipalité.

17-04-117 Achat vêtements (bunker) pour pompiers

CONSIDÉRANT QUE le département d'incendie d'Ormstown désire acheter quatre (4) vêtements de type Bunker avec bottes ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ci-dessous ;

Fournisseurs:	Aéro-Fire	L'Arsenal
Place d'affaire :	Longueuil, Qc	Drummondville, Qc.
Coût (avant taxes)	6 896.00 \$	6 716.00 \$

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 6 716,00 \$ (avant taxes) en faveur de L'Arsenal de Drummondville, Québec pour l'achat de quatre vêtements Bunker avec bottes.

17-04-118 Inspection cylindres d'air département incendie

CONSIDÉRANT QUE l'inspection visuelle annuelle et le test hydrostatique aux 5 ans, des cylindres pour respirateur d'air des pompiers, sont nécessaires et obligatoires ;

CONSIDÉRANT QUE 15 cylindres doivent être inspectés visuellement, et 14 cylindres doivent subir un test hydrostatique ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ci-dessous ;

Fournisseurs:	Levitt	Acklands Grainger
Place d'affaire :	Dorval, Qc	Anjou, Qc.
Coût (avant taxes)	827.00 \$	502.25 \$

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Stephen Ovans

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 502,25\$ \$ (avant taxes) en faveur d'Acklands Grainger d'Anjou, Québec, pour l'inspection annuelle, incluant un test hydrostatique et une inspection visuelle, des cylindres pour respirateur d'air des pompiers.

17-04-119 Modifier limite de vitesse rue Bridge

CONSIDÉRANT QUE la limite de vitesse sur la rue Bridge est de 30 km/h de la Route 138 à la rue Arthur, et de 50 km/h de la rue Arthur à la rue Lambton ;

CONSIDÉRANT QU' il y a une école primaire dans la zone de 30 km/h, et un centre de petite enfance (CPE) dans la zone de 50 km/h ;

CONSIDÉRANT QU' à la demande de la Sûreté du Québec, il est souhaitable que la vitesse soit réduite dans la zone du CPE, et identique dans les deux zones ;

Sur proposition de Jonathan Allen

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d'autoriser l'uniformité de la vitesse sur la rue Bridge à 30 km/h, de la rue Lambton à la Route 138, et de remplacer les panneaux de vitesse de 50 km/h avec des panneaux de 30 km/h.

17-04-120 Balayage de rues pour 2017

CONSIDÉRANT QUE le printemps est arrivé et que les rues doivent être nettoyées ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics a reçu les soumissions suivantes de firmes spécialisées en nettoyage, pour 21 kilomètres de rue:

Fournisseurs:	Fars DASSYLOI Inc.	Balaye-Pro Inc.	Balais Nomad	Les Entreprises Myrroy Inc.
Place d'affaire :	Valleyfield, QC	St-Laurent, Qc	St-Colomban, QC	Saint-Hyacinthe, QC
Coûts :	7 750.00\$ (avant taxes) ou 8910.56 \$ (taxes incluses)	Nil	Non disponible	10 865.13 \$ (taxes incluses)

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Jacques Guilbault

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 7 750\$ \$ (avant taxes) en faveur de Fars Dassyloi inc de Valleyfield, Qc, pour nettoyer 21 kilomètres de rues en 2017, à la condition que les travaux soient faits avant le 31 mai 2017.

17-04-121 Achat d'alum pour usine d'épuration

CONSIDÉRANT l'obligation de traiter les eaux usées, et que ce traitement inclut l'utilisation de sulfate d'alum;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Directeur des travaux publics, pour l'achat de sulfate d'alum liquide au montant de 228.25 \$ plus taxes la tonne métrique et transport inclus, pour une quantité de 37 T.M. chez le fournisseur Chemtrade Chemicals Canada LTD, PO Box 4488 station A, Toronto, Ontario, Canada, M5W 4H1;

Fournisseurs:	Chemtrade Chemicals Canada LTD	Kemira
Place d'affaire :	Toronto, Ont	Varenne, QC
Coûts :	228.25\$ / T.M. Matériel & livraison	242.00 \$ / T.M. Matériel & livraison

Sur proposition de Florence Bérard

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant en faveur de Chemtrade Chemicals Canada Ltd de 8 445,25\$ (avant taxes) pour l'achat de 37 tonnes métriques de sulfate d'alum liquide, incluant la livraison.

17-04-122 Demande de Ram « Mouse » Sons

CONSIDÉRANT QU' un citoyen d'Ormstown, atteint de la Sclérose Latérale Amyotrophique, désire organiser une activité familiale le 5 août dans le Parc Lindsay-Cullen;

CONSIDÉRANT QUE l'événement a pour but d'amasser des fonds pour la recherche;

Sur proposition de Michelle Greig

Appuyé par Roger Dumont

Il est résolu unanimement d'autoriser la demande pour organiser l'activité familiale prévue pour le 5 août, dans le parc Lindsay-Cullen, aux conditions suivantes :

- La municipalité accepte :
 - o de fournir 6 toilettes (équivalant à 400\$);
 - o de prêter des tables à pique-nique, poubelles, recyclage, contenants pour canettes et la cantine;
 - o de fermer la rue Church (entre la rue Victoria et Wellington) et la rue Victoria (entre la rue Church et la rue Barrington)
 - o De permettre l'accès à toute l'électricité disponible dans le parc;
 - o De ligner le dépôt à neige;
 - o D'annoncer l'événement;

- De fournir un employé de la voirie pour le montage et le démontage;
- D'aviser les assurances de la municipalité afin que l'activité soit couverte.

17-04-123 Achat buts soccer junior

CONSIDÉRANT QUE le Club de soccer d'Ormstown a besoin de deux (2) nouveaux buts juniors car les buts actuels sont très usés;

CONSIDÉRANT QUE la directrice des loisirs a reçu les soumissions suivantes :

Compagnie	Spécifications	Coût avant taxes
Omni-Tech sport	Aluminium Poteaux ronds Ancrages inclus Livraison incluse	2775\$
Groupe sports Inter	Aluminium Poteaux ronds Ancrages inclus Livraison incluse	4493\$
Groupe sports Inter	Aluminium Poteaux carrés Ancrages inclus Livraison incluse	3485.45\$
Tech sport	Aluminium Poteaux ronds Ancrages inclus Roues en option Livraison incluse	4565\$ sans roues 700\$ pour les roues

Sur proposition de Jacques Guilbault

Appuyé par Michelle Greig

Il est résolu unanimement d'autoriser un montant de 2 775\$ (avant taxes) en faveur d'Omni-Tech Sport de Mirabel, Qc, pour l'achat de deux (2) buts en aluminium.

17-04-124 Défi Vélo Hôpital du Suroît

Sur proposition de Stephen Ovans

Appuyé par Florence Bérard

Il est résolu unanimement d'autoriser les participants au Défi Vélo de l'Hôpital du Suroît, à circuler le 25 août 2017, dans différentes routes d'Ormstown. Le tracé n'étant toujours pas connu, les organisateurs du Défi Vélo devront coordonner le choix du parcours avec la Municipalité, le cas échéant. L'organisme doit s'assurer d'aviser la Sûreté du Québec

17-04-125 Stationnement Hôpital Barrie Memorial

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Corporation de l'Hôpital Barrie Memorial ont discuté de la politique de gestion des parcs de stationnement du CISSSMO;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de l'Hôpital Barrie Memorial est propriétaire du terrain ainsi que des bâtisses de l'Hôpital Barrie Memorial ;

CONSIDÉRANT la contiguïté du terrain appartenant à la Corporation de l'Hôpital Barrie Memorial et du terrain appartenant au Centre Médical d'Ormstown ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre Médical d'Ormstown ne fait pas parti des établissements du CISSSMO ;

CONSIDÉRANT le manque de transport en commun sur le territoire pour les usagers et les employés de l'Hôpital Barrie Memorial;

CONSIDÉRANT QUE les rues de la municipalité d'Ormstown seront utilisées pour stationner au lieu de payer pour le stationnement, causant ainsi des engorgements au détriment des résidents et des inconvénients pour la municipalité;

CONSIDÉRANT l'incertitude à savoir si les fonds recueillis des employés de l'Hôpital Barrie Memorial serviront à l'entretien du stationnement de l'Hôpital Barrie Memorial ;

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Florence Bérard
IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'appuyer la Corporation de l'Hôpital Barrie Memorial
en son refus de permettre l'installation d'un stationnement payant sur son terrain
et que les employés soient exempts de payer pour l'utilisation du stationnement de
l'Hôpital Barrie Memorial.

17-04-126 Levée de la séance

Sur proposition de Michelle Greig
Appuyé par Roger Dumont
Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h30.

Chrystian Soucy
Maire

Philip Toone
Directeur général

CERTIFICAT – Je, soussigné, Philip Toone, directeur général, certifie que la Municipalité a les fonds
nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance.

Philip Toone
Directeur général